

LA REVUE NATIONALE

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

PARAISSANT LE 10 DE CHAQUE MOIS

Nos origines et leur symboles	Albert Lévesque	69
Ernest Renan et la papauté	Jean Bruchési	76
Toujours des anglicismes	Alfred DeCelles, fils	79
En marge de l'incident Ferguson	R.-G. Mousseau	81
La grange de chez-nous	Edouard Hains	85
Echos d'un Congrès	Jean Guérin	90
Voix de Chambly-Canton	L.-J.-N. Blanchet	92
Célébration et recrutement	Le chef du secrétariat	94

Rédaction et Administration :

296, RUE SAINT-LAURENT
MONTREAL

Abonnement annuel : \$2.00

La livraison (chez les dépositaires:) 15 sous

Les abonnements à la REVUE NATIONALE commencent invariablement au 1er janvier. — Pour tout changement d'adresse, accompagner la demande de 5 sous en timbres-poste.



La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Fondée en 1834

CONSEIL GENERAL :

Grand aumônier : Mgr l'ARCHEVEQUE DE MONTREAL.

Président général : Victor MORIN, LL. D., notaire, 97 rue St-Jacques.

1er vice-président général : Léon TREPANIER, publiciste, 1284, St-Hubert.

2e vice-président général : Guy VANIER, LL.L., avocat, 97, St-Jacques.

Secrétaire général : J.-A. BARITEAU, notaire, 347, rue Maisonneuve.

Trésorier général : J.-P.-L. BERUBE, secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures, 296, rue Saint-Laurent.

Directeurs :

L'Hon. L.-O. DAVID, sénateur, 325, chemin Ste-Catherine, Outremont.

Thomas GAUTHIER, courtier, 11, place d'Armes.

L'hon. F.-L. BEIQUE, sénateur, 740, rue Sherbrooke, Ouest.

J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 90 rue Saint-Jacques.

Henry-L. AUGER, courtier en immeubles, 384, rue Ontario, Est.

J.-W. CADIEUX, comptable, 530, rue Grosvenor.

Aimé PARENT, négociant, 92a, chemin LaSalle, Verdun.

Chef du Secrétariat : Jean GUÉRIN, bureau No 1, Monument National, téléphone, Plateau 3768.

Corporations filiales de la Société :

La Caisse Nationale d'Economie — la Caisse de Remboursement — le Monument National — la Société Nationale de Fiducie — la Société Nationale de Colonisation.

La Direction de la Revue Nationale ne s'engage pas à rendre les manuscrits non insérés.

Elle laisse aux auteurs la responsabilité des idées émises dans leurs articles.

La REVUE NATIONALE est éditée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 296, rue Saint-Laurent, et imprimée par l'IMPRIMERIE MAISONNEUVE, 478, Ave. Lasalle, Tél. LASALLE 2354.

Qualité Supérieure
Saveur Délicieuse
Prix Raisonables
et très Economiques

— telle est la combinaison qui fait du

"SALADA"

B 1088 F

le thé de "tout le monde."

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE NATIONALE

LES PRODUITS
UNIC

Sont Toujours les Meilleurs !

BEURRE, CRÈME DOUCE, CRÈME GLACÉE

Montreal Dairy Co. Limited

Tél : EST 3000 *

La Banque Provinciale du Canada

Capital autorisé - - : \$5,000,000.00

Capital versé et surplus : \$4,500,000.00

SIEGE SOCIAL :

7 et 9, place d'Armes, MONTREAL, Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : Sir Hormisdas LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier franco-canadien.

Vice-Président : M. W. F. CARSLY, M. Tancrède BIENVENU, administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Ltd.

M. G.-M. BOSWORTH, vice-président du Canadien Pacific Ocean Services Limited. L'hon. Némèse GARNEAU, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. Emilien DAoust, Vice-Président de la Librairie Beauchemin Limitée, Commissaire du Havre de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

111 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince Edouard.



Tél. Est 1584

Chs.-C. deLorimier

291, St. Denis, Montréal

Vis-à-Vis
le Théâtre St. Denis

Fleurs naturelles et artificielles
Spécialités : Tributs Floraux,
Funéraires.

TEL. EST 3161.

O. CHAMPAGNE

FERBLANTIER, COUVREUR, POSEUR D'APPAREILS
A GAZ ET A EAU CHAUDE

358, Avenue de l'Hôtel-de-ville

MONTREAL

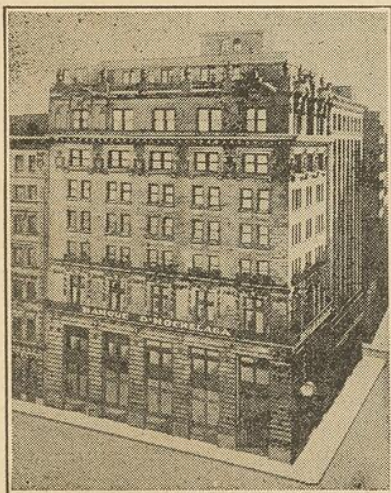
(Près de la rue de Montigny)

Abonner vos enfants

- à -

L'Oiseau Bleu

...c'est leur procurer
un bonheur durable



FAITES PARTIE

de notre

Caisse de Noël

ET

**Protégez-vous
contre la mauvaise
FORTUNE**

La Banque d'Hoche

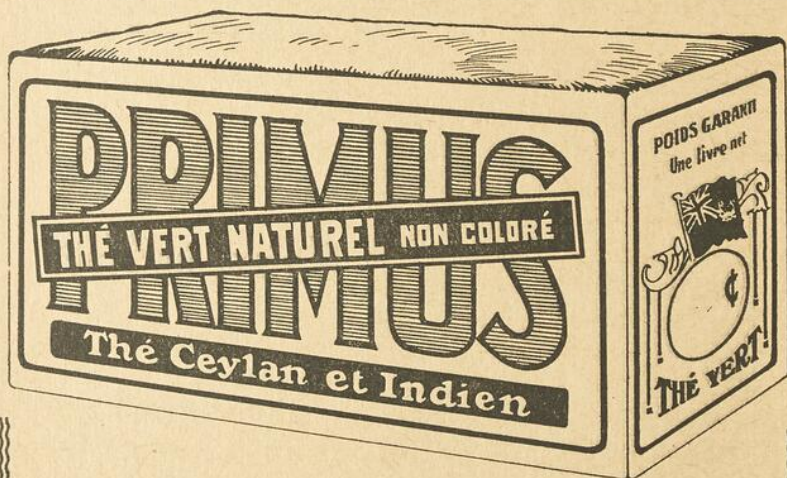
FONDEE EN 1874.

Imprimerie Maisonneuve

Téléphone:
LASALLE
2-3-5-4


QDANS nos ateliers l'on exécute tous les travaux d'impression tels que : Catalogues, Brochures de Luxe et ordinaires, Pamphlets, Revues, Programmes, impressions commerciales de toutes sortes à des prix très raisonnables.

478, Avenue Lasalle, - Maisonneuve



L. CHAPUT, FILS & CIE Limitée

DISTRIBUTEURS
MONTREAL



La Revue Nationale

NOS ORIGINES ET LEURS SYMBOLES

On se plait à répéter que nous sommes à “un tournant de notre histoire”, que nous passons par une crise morale et matérielle, que des éléments dissolvants tentent de plus en plus à entamer la stabilité de notre “statu quo” national et international, et que, demain, peut-être, notre jeune race se verra contrainte à tracer elle-même l’orientation de sa destinée en Amérique.

L’heure est donc propice à la naissance et à la formation de chefs compétents et ardents.

Pour les faire naître, l’histoire de notre passé est toujours là, éloquente et féconde en stimulants. Il suffit d’y puiser avec largesse et avec amour.

Pour les former compétents et ardents, l’histoire de notre passé est encore là; il suffit d’en faire rejaillir la grandeur et les leçons.

Et pour que ces chefs, dont on attend l’orientation de notre destinée future, donnent à notre race une direction, un élan qui soit conforme à l’idéal de nos pères, à leurs traditions, à leurs aspirations, l’histoire de notre passé est encore là; il suffit de l’interroger avec foi, de l’écouter avec franchise, et les solutions des problèmes futurs deviendront moins floconneuses, et l’orientation requise, plus précise et plus concrète.

C’est dans l’espoir de contribuer à la formation de ces chefs que je me permets d’évoquer, sous leurs formes symboliques, afin qu’elles s’impriment davantage dans les mémoires, les principales évolutions qui ont marqué la naissance de notre race, les principaux agents qui ont présidé à notre développement primitif.

C’est une simple esquisse, une rapide synthèse qui n’a

pour excuse que celle d'inviter le lecteur à des études plus lentes et plus approfondies.

* * *

Un triple caractère individualise les origines de notre race : caractère religieux, colonisateur, et guerrier ; caractères que symbolisent si bien : la croix, le soc et l'épée. La croix qui convertit, le soc qui nourrit, l'épée qui défend. La croix, arme du prêtre, le soc, arme du colon, l'épée arme du soldat.

LA CROIX

Notre race est née de la croix et par la croix. C'est l'idéal chrétien, plus même que l'idéal français, qui a soutenu l'ardeur de nos fondateurs et assuré le succès de notre naissance et de notre développement.

C'est d'une pensée apostolique et chrétienne que nous sommes sortis. Lorsqu'en 1608, Champlain gravit, pour la première fois, les hautes falaises du Cap Diamant, il tient fortement pressé sur sa poitrine une croix.

Pour stimuler ses compatriotes au travail et à la tenacité, il se plaisait à répéter ces paroles d'apôtre : "La conquête des âmes vaut mieux que celle des territoires."

Il voulait un pays où put fleurir la foi catholique ; et pour que ce désir ne reste pas un vain mot, dès 1615, il amène sur nos bords, la première phalange de nos martyrs dans la personne des Pères Récollets ; il ferme la porte de la colonie aux hugenots et aux gens de moeurs légères ; en 1625, il dirige chez nous l'ardent bataillon des Jésuites.

Et la croix désormais fait face au barbare, s'avance à leur rencontre, circule au sein même de leurs tribus, décore leurs cabanes. C'est elle qui l'adoucit, le civilise, jette des rayons lumineux dans son esprit inculte, lui touche le coeur et le convertit à l'Eglise du Christ.

A Saint-Louis, à Sainte-Marie, à Saint-Ignace, c'est la croix qui domine la bourgade, et protège les wigwams.

Ce n'est ni par amour des aventures, de l'argent, des honneurs, mais uniquement par amour du Christ et de sa croix que nos missionnaires et nos pionniers traversent l'immensité de nos forêts, affrontent le péril et la rigueur de nos hivers, sautent nos cascades ; qu'ils endurent les tourments de la vie indigène ; que Jogues, Bréboeuf, Lallemand, et les autres vic-

times saintes trop inconnues et oubliées, offrent le sacrifice de leur vie et tombent martyrisés sur des tisons ardents.

Je cherche en vain dans l'histoire des autres peuples du continent, celui qui a vu, comme nous, rougir les langes de son berceau par le sang des martyrs de la foi catholique.

Mais une troupe sans chef, c'est une troupe vouée à l'impuissance. Plus cette troupe est vaillante et menacée, plus elle doit être solidement organisée et ordonnée. Pour la plus grand gloire du Christ et l'avenir de notre race, nos pères ont vite compris cette nécessité. Et dès 1659, Québec possédait son premier évêque dans la personne de Mgr Laval, dont nous fêterons cette année le trois-centième anniversaire de naissance.

Grâce à cette croix épiscopale, l'expression de l'Évangile continua à demeurer l'idéal stimulateur de nos ancêtres. Elle ranima les cœurs, un instant abattus par la lutte sanguinaire des sauvages. Elle rétablit la paix à l'intérieur où déjà s'élevaient les discordes funestes. Elle réprima les abus intolérables, dont l'un menaçait la vitalité même de notre peuple naissant: le commerce de l'*eau-de-vie*.

Et sous cette poussée purifiante les foyers se multiplient à l'ombre bienfaisante de la croix. Peu à peu, il faut fonder des écoles, des couvents, des séminaires; il faut ouvrir des paroisses, faire surgir des clochers; il faut des hôpitaux aux malades et aux blessés; c'est la croix qui est l'inspiratrice de ces oeuvres.

Et aux heures de crise, aux heures de combats décisifs, c'est la croix qui crée les héros: tel Dollard et ses jeunes compagnons. Qui les entraîne à livrer leur jeunesse brillante sous les coups mortels des tomahawks? Le seul amour de l'audace, de la crânerie? Le seul amour même de leur nouvelle patrie en danger?

Non, mais l'amour du Christ, l'amour de Marie, qu'il venait de choisir comme protectrice de leur bourgade, Ville-Marie. Dollard et ses braves auraient-ils été si forts et si invincibles et pourrions-nous aujourd'hui les couvrir de lauriers avec autant de générosité et d'admiration, s'ils n'eussent pas, le matin de leur exploit, mangé le Pain des forts et des invincibles, le Pain qui fait les saints et crée les martyrs?

Enfin, quand est venu pour nos pères, le jour de la séparation, de l'abandon d'une part, de la domination de l'autre

part, qui les retient et les soutient sur nos rives envahies par la botte sacrilège des usurpateurs?

C'est la croix de nos prêtres, la croix de nos clochers. O croix de chez nous que ton oeuvre est admirable! "O crux ave, spes unica"; avec quel esprit de foi nos ancêtres n'ont-ils pas chanté, dans l'immense solitude de nos forêts, et répété à tous les échos, cet "espoir unique", sur qui ils édifiaient le rêve gigantesque à la réalisation duquel la Providence elle-même a voulu travailler: la fondation d'une colonie catholique, apostolique et française sur les bords du Saint-Laurent.

LE SOC

Mais, il ne suffisait pas seulement de convertir, de s'occuper de la vie des âmes; il fallait aussi assurer la vie des corps; il fallait faire l'emprise du sol, défricher les forêts, déchirer les flancs de ces plaines, y semer le grain qui dore les prairies et remplit les greniers; il fallait le soc... et le soc est venu. C'est Louis Hébert, le "père des colons", ce sont les Couillard-Desprès et leur postérité nombreuse qui le manient d'abord avec tenacité.

(Oh, si la génération actuelle s'arrêtait à considérer le courage d'acier, requis, à cette époque, pour obtenir un boisseau de bon blé, une botte de maïs, un minot de pommes de terre, combien seraient moins nombreux les déserteurs du sol cherchant la richesse et la volupté à l'ombre de nos usines enfumée!)

Et ces courses de nos explorateurs, les Joliette, les Marquette, les De la Salle, les De la Vérendrye n'avaient-elles pas pour motif la plus grande expansion de l'activité agricole? N'était-ce pas une "emprise du sol", une invitation pressante à la vaillance des colons? Sans doute on pourrait appliquer à nos pères l'axiome renommé "Qui trop embrasse mal étreint" et leur reprocher d'avoir trop éparpillé leurs jeunes forces, par un bel excès d'enthousiasme, et de n'avoir pas su concentrer leurs énergies sur un point plus restreint, mais plus assuré et mieux servi; mais, il n'en reste pas moins vrai que l'idéal de nos ancêtres était bel et bien: l'emprise du sol, pour s'y établir définitivement, le cultiver et en faire la pierre d'assise de l'oeuvre qu'ils tentaient d'édifier.

Et cet illustre intendant Talon, dont le passage sur nos rives, a suscité un immense progrès, n'a pas pour peu con-

tribué à dévoiler la politique de nos fondateurs. C'est le soc qu'il vante, qu'il impose; c'est le colon qu'il préfère et protège de ses deniers, et le colon fidèle, stimule, obéit, s'anime, va de progrès en progrès, et soudain, voilà tout un peuple d'agriculteurs qui se meut; voilà les socs qui luisent par milliers, les champs qui blondissent, les greniers qui regorgent; c'est le pain, c'est la vie, c'est une colonie solidement établie, c'est le rêve du fondateur réalisé, c'est le soc du colon qui fait oeuvre grande et forte, c'est un nouveau pays qui peut rêver bonheur et postérité!

L'EPEE

Notre race était née. Elle pouvait et devait grandir: elle possédait l'unique source de la paix et de la justice sociale: la religion catholique; elle possédait l'amour du sol qui fait les patries riches et respectées. Mais une oeuvre aussi importante que la "naissance d'une race" s'effectue rarement sans attirer l'envie et la colère des peuples étrangers. Et la race canadienne-française méritait plus que toute autre d'éveiller les tentatives d'absorption des grandes nations dominatrices.

Nous étions encore au berceau, tendre et fragile bébé, que deux ennemis—ou mieux un seul ennemi véritable, (l'anglais) puisque l'un des deux (l'iroquois) n'était qu'au service de l'autre)—épiaient nos premiers sourires et guettaient nos premières démarches.

Il fallait, pour compléter l'individualité distinctive de notre caractère ethnique, porter au front la cicatrice des coups de flèches et des coups d'épée. Et l'on sait que les coups n'ont pas manqué!

Des 1610, c'est l'épée de Champlain qui brille sur les hauteurs de Québec. Plus tard c'est l'épée des Maisonneuve, des Lambert Closse qui soutient Ville-Marie sur son îlot assailli de toutes parts. Puis viennent Dollard, le sauveur, les chevauchées vengeresses de l'illustre D'Iberville; et c'est l'épée de Frontenac arrêtant, d'un geste, d'une parole, la marche triomphante d'un amiral Phipps qui s'imaginait faire trembler la Nouvelle-France, parce qu'il traînait à sa suite des milliers de soldats et trent-quatre vaisseaux de guerre. Et voici l'épée de Carillon, de Chouagen, de William-Henry, celle même des Plaines d'Abraham, l'épée de Montcalm, l'immortelle in-

trépide, dont le chevalier de Lévis s'empare avec dignité pour la faire scintiller une dernière fois sur les falaises de Québec, dans cette inoubliable bataille de Sainte-Foye.

* * *

Il y a là, dans ces gestes répétés et tenaces, de nos pères soldats, plus que des grands mots sonores pour ébahir les gens et flatter les oreilles. Il y a là, dans cette trame, cette série d'actes héroïques l'expression indéniable et sacrée de l'idéal sublime de nos ancêtres: la volonté non seulement de vivre sur ce continent, mais de *survivre* et de survivre jusqu'au plein épanouissement de leur vitalité, jusqu'au plein développement de leurs activités, jusqu'à la formation d'un royaume catholique et français en Amérique.

Pourquoi, en effet, cette série de martyrs, ce sang versé, ces tourments endurés; pourquoi ces coups de hache entamant nos épaisses forêts, ces coups de charrue déchirant notre sol; pourquoi ces luttes herculéennes, ces prodiges de tenacité et d'héroïsme, si nos pères n'avaient pas eu le désir sacré, non pas seulement de laisser une trace de leur passage en Amérique, non pas seulement de faire preuve de grandeur d'âme et d'énergie, non pas seulement de vivre jusqu'au bout; mais de survivre et de survivre jusqu'au couronnement définitif, jusqu'à la maturité normale et logique de tout être vivant qui se développe et qui grandit, jusqu'à la maturité complète de tout adolescent qui aspire à la virilité, à la possession et à la maîtrise de son être.

Quand mes pères ne m'auraient-ils légué aucun écrit qui dévoile les secrets désirs de leurs âmes de preux, l'idéal ultime qui orientait et stimulait leur ardeur, leurs faits et gestes sont là, plus éloquents et plus révélateurs que les plus volumineux parchemins.

Quand des milliers d'hommes ont scellé le même idéal, de leurs sueurs, de leur sang, jusqu'au dernier souffle de leur vie, on n'a pas le droit de mettre en doute leur franchise et d'hésiter davantage à comprendre leur dessein.

Et quand ces milliers d'hommes, de héros, de martyrs sont nos pères, nous, leurs enfants, leurs héritiers, nous n'avons pas le droit de nous arrêter dans l'ascension vers l'idéal pour lequel ils sont tombés; nous n'avons pas le droit de re-

fuser notre coup d'épaule pour hâter la réalisation de cet idéal, de ce plein épanouissement de la race canadienne-française et du catholicisme en Amérique.

Honte à nos *défaitistes* qui ne cessent de crier: "C'est inutile, c'est impossible, c'est chimérique; résignez-vous à mourir; nous sommes trop faibles trop peu nombreux; laissons la lutte, acceptons la mort" ... "la liberté ne se donne pas, elle se conquiert." Honte à nos *pacifistes* qui ne cessent de répéter leurs jérémiades symptomatiques. "Vous êtes une minorité; cessez donc de faire les braves, les forts; capitulez, concédez encore, concédez toujours pour avoir la paix, pour avoir la protection (?) pour voir cesser la lutte."

Pauvres gens! si nos pères les entendaient! Quel affront à leurs labeurs, à leurs sacrifices, à leur martyre. Eux si faibles en munitions, mais si forts en énergie morale! Nous, si riches en moyens de salut, mais si dénués d'énergie morale!

Et je m'arrête, en priant le lecteur de continuer lui-même le parallèle entre l'idéal et l'énergie d'une certaine catégorie de leurs fils actuels! Il y a là matière à de graves réflexions!

Albert LEVESQUE.

LANGUE FRANCAISE ET POETE ANGLAIS

Le 13 février 1923, le poète anglais, Sir Henry Newbolt, faisait dans un des édifices de l'Université McGill une conférence sur la "Littérature et la Vie," et la Gazette de Montréal, (14 février) en donnant le compte rendu de cet événement, rapportait que l'écrivain d'outre-mer exprima l'opinion "that those who lived in this section of the world (province de Québec) possess good fortune by reason of their proximity to people of another language."

Mieux encore: "Sir Henry paid a great tribute to French literature saying that he read more in it, than in his own."

Cette déclaration a dû surprendre quelques auditeurs. — E.Z.M.

ERNEST RENAN ET LA PAPAUTE

On a célébré en France, cette année, le centenaire de M. Ernest Renan, ancien séminariste de Saint-Sulpice, professeur à la Sorbonne, académicien, auteur de maints ouvrages philosophiques et historiques, né le 27 février 1823, mort en 1892. Comme il convient pour un homme qui a beaucoup fait parler de lui, on a recommencé, pour un temps, à beaucoup parler de lui. C'est peut-être à cette occasion que la "*REVUE DES DEUX MONDES*" a publié la correspondance échangée entre l'auteur de "La vie de Jésus", et le prince Jérôme-Napoléon. (1) Cette correspondance s'étend du 14 décembre 1861 au 22 avril 1899. Elle présente un intérêt d'autant plus vif qu'on y lit exprimées, les opinions de Renan sur le Pape et la papauté.

A ceux qui ont su attendre, l'histoire a toujours apporté une éclatante revanche. Combien d'hommes, politiciens ou autres, se sont transformés en petit prophètes, annonçant la chute de telle ou telle institution, jetant l'injure à la face de leurs contemporains! Les uns et les autres sont disparus; mais l'histoire apporte à ceux que l'on avait crus anéantis le témoignage le plus éclatant, en faveur de leurs actes et de leur vie entière. C'est ce qui vient de se produire quant aux prédictions et aux avancés d'Ernest Renan, sur le Pape et la papauté.

Le prince Napoléon se proposait d'aller à Rome vers la fin de 1871. Des événements imprévus le firent sans doute changer d'idée; car, le 1er septembre de cette même année, Renan lui écrivait: "Pourquoi renoncez-vous à aller à Rome? Il faut voir le Pape et la papauté dans sa figure du Moyen-Age, avant sa chute ou sa transformation, comme on voit un monument avant sa démolition". C'était presque jour pour jour, un an après l'entrée des troupes italiennes dans la Ville Eternelle. Pie IX s'était retiré derrière les murs du Vatican, refusant avec dignité ce que lui offrait Victor-Emmanuel. Et déjà, dans l'esprit de Renan, c'en était fait, ou presque, du Pape et de la papauté. Il assimilait l'un et l'autre à "un monument".

Quelques mois plus tard, le 12 février 1872, il écrivait

(1)—Revue des Deux Mondes, 15 nov. 1922.

encore à son noble correspondant, et cette fois, le dissuadait de se rendre à Rome, sous le prétexte que sa visite dans la capitale de l'Italie nouvelle pourrait donner lieu à des malentendus. "Votre Altesse a une part de premier ordre dans la fin du pouvoir temporel de la papauté. C'est là à mes yeux un véritable titre de gloire, le pouvoir temporel du pape étant devenu quelque chose de tout à fait funeste à l'Europe, à la France, à la civilisation et à la religion entendue dans un sens élevé".

Que le pouvoir temporel des papes ait été ou non, l'objet de querelles entre les peuples, il n'en reste pas moins vrai que le Pape a été injustement dépouillé d'un domaine qui était depuis des siècles la propriété exclusive de l'Eglise. Et il est permis de sourire quand on entend un homme comme Renan, "pieusement impie", disait Jules Lemaître, parler de "la religion entendue dans un sens élevé". Il voulait sans doute souligner sa propre religion dont l'objet était de rendre le spectacle que Dieu se donne à lui-même, i.e. l'univers, "aussi brillant, aussi varié que possible".

Mais en juillet 1872, écrivant encore au prince Napoléon, Renan se transforme en prophète. Les conséquences de la prise de Rome lui apparaissent sous un jour plutôt étrange. "L'unité catholique supposait le pouvoir temporel, écrit-il; le pouvoir temporel disparu, l'unité catholique disparaîtra. Les Italiens sont naïfs de croire qu'ils garderont la papauté universelle dans la ville de Rome, devenue la capitale d'un Etat particulier; la conséquence de la constitution du royaume d'Italie, c'est le départ de la papauté." Et plus tard, Renan parlera de "la situation secondaire du Vatican" à Rome.

Renan est mort à Paris le 2 octobre 1892, plus d'un an après la mort du prince Napoléon. Depuis 1878, Pie IX était descendu dans la tombe, et Léon XIII dirigeait la barque de Pierre. L'unité catholique est-elle disparue? La Papauté a-t-elle quitté Rome et l'Italie? Le Vatican occupe-t-il une situation secondaire? L'Histoire de ces dernières années répond à ces trois questions. Un moment, les ennemis de l'Eglise ont pu croire que c'en était fait de la Religion catholique et du Pape; un moment ils ont pu se réjouir. Mais jamais l'Eglise ne s'est crue morte, elle qui a l'assurance du Christ Lui-même.

Les relations diplomatiques entre le Vatican et les puissances étrangères, il est vrai, allèrent diminuant chaque jour. Il n'y avait eu, en 1914, écrit Georges Goyau, qu'une poignée de diplomates pour assister au couronnement de Benoît XV... "A l'avènement de ce Pape les sourires du monde avaient fait défaut."

Mais l'unité catholique est restée la même, plus étroite encore si c'est possible. Du haut de la chaire de Pierre, ce sont toujours les mêmes paroles qui descendent sur les peuples, celles-là que le Christ redisait en Galilée: "Misereor super turbam": c'est toujours la même doctrine que l'on enseigne: doctrine de paix, de justice, et de charité.

Le Roi d'Italie est à Rome: il occupe l'un des anciens palais des Papes. Mais le Pape est resté à Rome, lui aussi, et ce sont les troupes royales qui saluaient Pie XI au matin de son élection, le 6 février 1922. Ce n'est pas lui, certes qui occupe à Rome la situation secondaire dont parlait Renan. Les nations ont repris le chemin de Rome. Vingt-sept ambassadeurs et ministres entourent le Pape et témoignent hautement du cas que l'on fait "de la plus ancienne et de la plus haute des grandes personnalités morales supra-nationales". Le ministère des affaires étrangères du Japon vient à son tour, de décider l'envoi d'un ministre près du Pape.

"Sur l'horizon du Vatican", le soleil s'est levé plus radieux que jamais. Où que soit Ernest Renan, puisse-t-il comprendre la fausseté de ses prédictions. Ce qu'il a appelé "l'immense orgueil du Pape Pie IX" a produit autre chose que la destruction de l'unité catholique. On ne pourrait pas déduire de l'oeuvre de Renan, au simple point de vue philosophique, un résultat aussi harmonieux, aussi complet.

On ne peut pas nier à Renan d'avoir été un magicien de premier ordre sous le rapport du style, de la langue. Il savait écrire; il aurait dû savoir aussi bien penser et juger. Ce qu'il avait de bon, de certain, de droit, mêlé, perdu presque sous les sophismes et les erreurs, il le devait à sa croyance des premières années. Rien ne le dépeint avec plus d'exactitude que ces quelques lignes de Jules Lemaître: "Ce philosophe a gardé l'imagination d'un catholique. Il aime toujours ce qu'il a renié. Il est resté prêtre... Son cerveau est une cathédrale désaffectée. On y met du foin; on y fait des conférences; c'est toujours une église." *Jean BRUCHESI.*

TOUJOURS DES ANGLICISMES !

Il faut admirer, sans réserve, le courage des Canadiens-français, qui, à toutes les époques de leur histoire, les a soutenus dans la lutte, pour revendiquer leurs droits, depuis la conquête jusqu'à nos jours. Il faut également être fier des nôtres, qui ont si vaillamment "tenu" pour conserver le français dans l'Ontario. Encore aujourd'hui, ne doivent-ils pas se défendre contre le fameux règlement XVII ! Nous devons aussi ne pas ménager nos sentiments de reconnaissance vis-à-vis les journalistes et les journaux, qui ont si bien plaidé notre juste cause. Mais ceux-là ne peuvent pas tout faire pour nous ! Nous devons tous, et chacun de nous en particulier, travailler à la tâche commune ! Si nous luttons pour conserver les droits du français dans l'Ontario et dans l'Ouest, et que nous parlons cette langue d'une façon incorrecte, en y introduisant toutes espèces de mots baroques, faisons-nous réellement notre devoir ? Collectivement et individuellement, nous devons faire un effort constant. Souvent la part paraît modeste, mais elle n'en a pas moins une grande importance dans le résultat final. Dans la mêlée, nous ne pouvons pas tous être des officiers, il faut également des soldats. Donc, c'est en faisant chacun un peu de travail, que nous pourrions accomplir une oeuvre parfaite. Mais il y a énormément d'ouvrage à faire !

Nous allons, une fois de plus, tâcher de combattre un certain nombre de ces anglicismes qui infestent notre belle langue !

"Rosalba, va donc chercher la crème dans le SACBODE". (sideboard) ! Que de fois j'ai entendu des phrases de ce genre ! Serait-il tellement plus difficile de dire : buffet ?

Un BOND, voici un mot bien souvent employé à la place du terme : obligation.

ALL RIGHT ! Encore une locution que l'on rencontre partout ; à droite et à gauche ! Nous aurons bien de la misère à nous débarrasser de celle-là, malgré tout notre désir !

POST OFFICE remplace trop souvent les mots : bureau de poste.

“Vite, Mme Trudeau, descendez, le tuyau est BUSTE dans la cuisine ! Encore un exemple de langage à faire tressaillir les Femmes Savantes de Molière !

Ne nous semble-t-il pas, en effet, entendre l'une d'elles s'écrier au sujet de la servante qu'elle veut faire chasser de la maison à cause de son mauvais langage :

“Vous voulez que toujours je l'aye à mon service”

“Pour mettre incessamment mon oreille au supplice ?”

“Pour rompre toute loi d'usage et de raison,”

“Par un barbare amas de vices d'oraison,”

“De mots estropiés, cousus par intervalle,”

“De proverbes traînés dans les ruisseaux des Halles ?”

“Il est vrai que l'on sue à souffrir ses discours :”

“Elle y met Vaugelas en pièces tous les jours ;”

“Et les moindres défauts de ce grossier génie”

“Sont ou le pléonasme, ou la cacophonie.....” (1)

Bélise et Philaminte se montrent, peut-être, un peu trop sévères à l'égard des fautes de grammaire de Martine ; mais, quand on veut corriger, il faut y aller rondement !

Mais continuons à écheniller ! Le mot phare qui est si joli, et si poétique, cède souvent la place à LITHOUSSE, corruption du terme anglais (lighthouse).

CUFF, remplacera parement ou poignet, mais pas très avantageusement.

STUD, encore un mot qui se faufile chez nous à la place de bouton de chemise.

Au lieu de dire expéditeur, on se sert du mot SHIPPEUR.

Ces diverses manières d'exprimer sa pensée me paraissent peu en harmonie avec l'esthétique de la langue française !

En voilà encore assez pour aujourd'hui ! Comme on le voit, c'est au prix d'un effort incessant, que l'on parviendra à rendre à la langue de Corneille, de Boileau et de Racine sa pureté primitive ! Il me semble que cet effort vaut la peine d'être tenté par nous tous !

Alfred DeCELLES (fils).....

(1)—Les Femmes savantes de Molière, Acte II, scène VII.

EN MARGE DE L'INCIDENT FERGUSON

Il s'est passé, ces jours derniers, un évènement qui a attiré l'attention de tout le pays. Par la presse française et anglaise, nous apprenions qu'un des principaux officiers du Bureau des Douanes de Toronto avait été révoqué puis suspendu à cause de son inaptitude à répondre en français au consul espagnol. L'Honorable Bureau, ministre des Douanes avait, dit-on, pris sur lui de faire respecter, jusque dans Toronto, l'un des articles de la Constitution qui régit le Dominion du Canada.

* * *

Par cet acte, le ministre canadien-français aux Communes, a rappelé qu'il existait dans ce pays une loi assez juste, assez sage pour permettre aux Canadiens français de se servir du français en tout ce qui regarde le fédéral.

Il a rappelé de plus que des hommes d'état, les mieux intentionnés et les plus sincères, avaient reconnu que dans un pays comme le nôtre il était d'une importance capitale d'accorder au groupe français le respect dû à sa langue.

Comme on a fait de cette loi une des pierres d'assise du pacte fédératif, il convient de louer la manière toute constitutionnelle avec laquelle un ministre a mis son département en demeure de l'observer.

Mais le bilinguisme d'état, disent les uns, est le moyen par excellence pour entretenir dans le Dominion du Canada des tendances particularistes. C'est, disent-ils encore, un obstacle au progrès tant industriel et politique que donne l'unité de langue dans un pays.

Nous répondrons que: "Si dans des pays,—ne craignons pas de le dire,—plus avancés que le nôtre, on a cru devoir recourir à ce système de représentation officielle des langues des groupes ethniques formant une nation, que devons-nous conclure? Ce à quoi devraient conclure les adversaires du bilinguisme d'état, c'est que si en Suisse, les Romans, les Italiens et les Allemands s'entendent au parlement fédéral, c'est

qu'on a respecté l'idéal des peuples qui ont fondé la Confédération Helvétique.

Ils devraient aussi reconnaître que l'union des Belges, Flamands et Wallons a prouvé aux plus incrédules licenciés en science politique et sociale que le bonheur de plusieurs races formant une nation est basé sur la justice rendue à chacun.

* * *

Si nos hommes d'état ont obtenu de faire respecter la langue française en 1848 et si plus tard ils ont fait confirmer solennellement les droits de cette langue en 1867, il importe que nous répondions aux efforts de nos pères.

Notre devoir consiste à ne pas rougir de cette langue si chèrement défendue, de la parler fortement, avec conviction et bien haut.

Cet attachement pour notre langue, nous ne l'avons pas toujours gardé.

Dans les premières périodes orageuses de la politique canadienne, on a combattu âprement pour les droits de la langue française. Plus tard, après la Confédération jusqu'en 1910 pour ainsi dire, soit que le patriotisme fut moins vivace, soit encore que nos gens se fussent tranquilisés, voyant la langue française reconnue officiellement, avouons que le combat livré par l'individu pour défendre sa langue a été mené très *mollement*. Cette sorte d'apathie dangereuse eut un résultat étrange. Les marques de mépris prodiguées chaleureusement au français furent reçues sans broncher. Les nôtres en vinrent à avoir plus de confiance en ceux qui les méprisaient qu'en leurs compatriotes. On crut un moment que les Canadiens français étaient incapables de toutes responsabilités. Durant cette période, inconsciemment, les nôtres allèrent porter chez les Anglais leur or, pour constater avec effroi aujourd'hui, que la force des institutions anglaises qui leur sont hostiles, réside dans le capital canadien-français qui les a fondées et encouragées.

En face de cet état de chose, nous devons faire vigoureusement machine en arrière.

Il appartient à la jeunesse d'aujourd'hui de parler d'abord français. Elle doit imposer la langue française dans Québec comme le véhicule de la pensée et doit se souvenir qu'en cette province nous sommes la majorité.

Si dans les autres provinces le français semble perdre de sa force, cela se conçoit. Tout groupe ethnique noyé dans une population étrangère, ne prétendra jamais imposer sa langue; tout au plus, pourra-t-il la garder passablement chargée de mots étrangers.

Cependant, à tout prendre, nos frères des provinces anglaises parlent français avec plus d'énergie et de patriotisme que nous. Mais si depuis quelque vingt ans, il s'est fait de grands progrès dans notre province, en ce qui regarde la défense des droits du français, nous dirons que ce progrès est le résultat d'une réaction.

Oui, d'une réaction qui s'est imposée et qui s'accentuera plus fortement dans l'avenir.

Un beau jour, nous nous sommes aperçus que nous avions le nombre et que nous étions aussi d'une indifférence humiliante.

Si certains de nos compatriotes ont cette idée, qu'avec les Anglais, le français n'est pas de mise, ceux des nôtres qui ont plus de coeur devront compenser par de nouveaux efforts les défections de ces moitiés de Canadiens. Un effort surhumain doit être fait pour faire cesser dans cette vieille province française l'asservissement de notre langue. Serons-nous toujours des "porteurs d'eau et des scieurs de bois"? — Non. Nous avons du coeur et nous réussirons.

La meilleure preuve à donner, c'est d'être et de parler français dans le cours ordinaire de la vie.

Et qui donnera l'exemple? En bonne logique, ce doit être la classe instruite. Mais la classe instruite, le donne-t-elle cet exemple?

Non, la classe instruite ne fait pas son devoir. Et ce qui est plus grave, c'est que la grande majorité du peuple de cette province calque sa conduite sur celle de cette classe et de ce fait perd inconsciemment la notion qu'elle devrait avoir du respect dû à sa langue.

Une responsabilité écrasante a pesé et pèse sur l'élite canadienne-française. Par un manque de discernement et de patriotisme on remarque de 1865 à 1910 un recul de l'influence du français en cette province de Québec.

C'est la classe instruite qui en est coupable et à elle incombe le devoir de réparer cette faute.

Pour donner à la langue française, la place qu'elle doit occuper de droit, dans Québec, il faut que dans tout les domaines nous fassions respecter notre langue. En d'autres termes, il est urgent de démontrer à tous que nous sommes dans une province française et que nous parlons le français. Pour cela il faut faire une rude campagne.

Cette campagne, elle a commencé. Depuis la guerre, ce n'est plus une campagne, c'est une croisade pour la défense de notre langue.

Les calomnies répandues sur notre compte nous ont réveiller. Nous sommes devenus agressifs. Des associations se sont lancées avec ardeur dans ce mouvement. Les nôtres ont repris confiance en la destinée de la langue française et si, de toutes parts, leur arrivent des preuves de l'efficacité de ce mouvement, ils ne s'arrêteront pas là. Si les compagnies de chemins de fer, les services d'utilité publique, les agences de voyages et les maisons de commerce ont cédé sous notre pression, allons toujours de l'avant.

Dans une multitude de cas, il suffit d'attirer l'attention d'un marchand ou d'un hôtelier pour qu'on respecte notre langue.

Le commerce n'est pas sentimental. Aussi s'est-il aperçu que dans Québec tout ce qui marche sans nous va à la ruine.

Nous savons donc quel est le programme à suivre pour réussir.

Ce programme a été étudié au long et au large, à Hull, par l'A. C. J. C.

Ne pensons pas que seuls les membres de cette associations doivent travailler dans cette campagne. Tous ceux qui ont une certaine autorité, une certaine influence manqueraient à leur devoir s'il toléraient l'effacement de la langue française.

Un ministre n'a pas craint de défendre notre langue. Que cet exemple suffise à ranimer l'ardeur des courageux Canadiens français qui veulent pour leur langue la place d'honneur qui lui convient dans notre beau pays du Canada.

Rolland-Gilles MOUSSEAU.

Un Conte, une Nouvelle



LA GRANGE DE CHEZ NOUS

Elle date de trente ans passés. Elle a conservé la poésie subtile de son toit à angle aigu couvert de "bardeaux" de cèdre amincis par le rabot du Temps, piqués d'une mousse noirâtre et rase et qui laissent voir la trace des pluies. Quel bonheur donc qu'elle ait résisté victorieusement à l'invasion des toits de tuiles métalliques qui donnent aux granges modernes de faux airs d'entrepôts. Elle est vieille ! Les années ont fait s'affaisser le milieu des longues gouttières de bois en V qui, dès l'automne, commencent le chant monotone et interminable de l'eau dégoulinant sur un tas de pierres fines où elle s'écrase dans un jaillissement blanchâtre de gouttelettes. Elle est vieille ! Les larges planches de ses murs d'abord serrées l'une contre l'autre par la main du charpentier laissent maintenant bâiller de larges fentes par où les soleils d'été viennent strier de lignes d'or la grisaille des "tasseries". Au retour du printemps, des herbes malingres et d'un vert douteux poussent furtivement entre les madriers de son "pont" établi en pente raide. Dès la rentrée des "foins", ces herbes disparaissent vite sous la pesée des lourdes charges et sous les fers des chevaux qui les tirent, ramassés en boule, les jambes en crochet et les nerfs saillants sur leur peau moirée de sueur.

Située au-dessus des étables, suivant la méthode de construire dans nos campagnes, la grange de chez nous atteint une jolie hauteur et dresse près de la grand'route paroissiale sa masse carrée blanchie à la chaux et où détonnent seuls les rebords rouge vif des lucarnes du faite. Ayant subi peu d'innovations, elle a, partant, très peu changé d'aspect depuis sa construction. Elle n'a pu cependant résister complètement au courant des améliorations modernes. Un jour, il y a de cela cinq ou six ans, un

vendeur de paratonnerres stoppa son petit automobile gris devant la maison. Avec le verbe haut et la profusion de grands gestes qui caractérisent l'éloquence de cette classe de gens, il réussit à vendre ses appareils au père en lui assurant avec une emphase de charlatan — et il y avait justement un soupçon d'orage à l'horizon—que s'il ne couvrait pas immédiatement sa grange de paratonnerres, elle serait infailliblement détruite par la foudre au cours de la semaine suivante. Et la vieille grange respectée de l'éclair pendant vingt-cinq ans dut alors se mettre en défense et se barder de fer ; elle se ceignit de gros fils de cuivre et, comme casque d'armes, eut sur son pignon de longues pointes d'acier en arrêt sur le ciel et brillant au soleil comme la lance de Don Quichotte. Elle eut des girouettes qui n'ont jamais "marqué" le vent et qui, faute d'être huilées—allez donc huiler à pareille hauteur—égrènent depuis leur plainte monotone et criarde en attendant le moment où elles deviendront la cible de quelque effronté tireur.

Mais si c'est une licence qui se puisse permettre de parler en dernier lieu des évènements les plus reculés, je me ferai fort de dire que la plus ancienne amélioration qu'ait subie la grange de chez nous est bien l'installation, au temps de la fenaison, de la déchargeuse automatique, la "fourche à foin" comme on l'appelle communément en campagne. La chose arriva, il y a de cela je ne sais combien d'années, et sauva dès lors du temps et des fatigues. Mais l'innovation fut une première atteinte portée à la poésie de la grange qui perdit de son air tranquille et fit vaguement dès lors l'effet d'une manufacture, surtout aux premiers jours de l'installation. Une longue pièce de bois carrée fut accrochée au faite de la grange pour la course du chariot de la fourche automatique et les chevrons furent impitoyablement traversés d'énormes boulons pour suspendre les poulies. La grange s'emplit alors de bruits inaccoutumés, craqua toute à la montée de la première fourchetée et rendit un immense gémissement que quelques chevrons plus faibles que les autres continuèrent de redire sous la traction des câbles tendus raides comme des barres et claquant dans le vide sombre comme des coups de fouet. Quel spectacle aussi : l'énorme masse de foin se balançant au faite de la grange comme une vulgaire javelle

aux bras d'un faneur et retombant ensuite dans la "tasserie" en déplaçant un remous d'air qui rafraîchissait, oh! si agréablement, nos figures ruisselantes de sueur.

Mais de combien de désespoirs de mères hirondelles cet appareil n'a-t-il pas été la cause. A chaque printemps, ces délicieuses élégantes, avec la persistance aveugle des oiseaux, s'acharnaient à bâtir leurs nids sur la pièce de bois où courait le chariot qui devait les fracasser à chaque été, au retour de la fenaison. Comme vous devez bien l'imaginer, cher lecteur, nous, les enfants élevions un concert de lamentations à chaque fois que pareille exécution devait avoir lieu. Papa, fort probablement attendri, pour ne rien laisser soupçonner cependant de son émotion répliquait à chacune des protestations indignées de notre jeune sensibilité: "Il faut qu'elles lâchent la ligne, les petites têtues". Et les petits nids si artistement sculptés au dehors et si douillettement capitonnés de duvet doux au dedans, presque toujours remplis d'oiselets—un tas de petites boules roses d'où partait un filet de gazouillis très clair—étaient frappés par le chariot impitoyable. Un jet de poussière et de duvet éparpilé s'élevait au devant de l'engin de mort, le gazouillis s'éteignait et les petits nids éventrés tombaient à nos pieds avec leurs minuscules cadavres roses abîmés, et, pour plusieurs courses, les roues du chariot restaient tachetées de sang.

Ce triste souvenir de la fin de ces oiseaux fait surgir dans ma mémoire une autre scène autrement tragique et affreuse et dont la seule pensée à des années de distance, m'étreint douloureusement le coeur. J'étais bien jeune alors, cher lecteur, mais je revois en ce moment l'horrible spectacle comme s'il était arrivé hier. Je revois cette chaude après-midi de juillet éclatante de soleil et de gaieté, la haute charretée de foin entrée dans la grange, tous les travailleurs vivement à l'oeuvre et la Mort se glisser sournoisement parmi eux au milieu de l'entrain général et frapper. Le malheureux se nommait Joseph C..... C'était un beau grand vieillard, un des plus honorables citoyens du village, un ami de la famille venu pour nous aider durant les pressants travaux de la fenaison. Il avait perdu pied sur une poutre élevée d'une "tasserie" et était allé s'ouvrir la poitrine sur le timon ferré de la grand'charette, entre les deux chevaux.

Je revois le blessé, un filet de sang coulant de sa bouche sur sa barbe blanche, les yeux déjà chargés d'ombres, lutter entre deux râles contre la mort, dans l'attente du médecin et du prêtre, surtout du prêtre. Je revois l'agonisant ahaner durant quelques minutes, "ramasser" soudainement et expirer dans un hoquet étouffé sans avoir pu recevoir les secours de l'art et de la religion.

Le souvenir de cet accident pesa longtemps et avec une hantise étrangement lourde sur la vie de notre famille. Quant à nous, les enfants, inutile de dire que nos imaginations impressionnables s'étaient vite peuplées de fantômes et de spectres, tous aussi effrayants qu'ils étaient chimériques. La grange, théâtre de l'accident, était naturellement le lieu par excellence où nous étions saisis de ces terreurs irraisonnées, où la crainte de voir se dresser devant nous quelque apparition macabre créait par son fait seul l'apparition elle-même. C'était par exemple avec un cortège d'appréhensions terrifiantes que je devais, en faisant le "train", le soir, grimper sur les "tasseriers" pour y descendre le foin destiné aux chevaux et aux vaches laitières et la paille pour les jeunes animaux, les "taurailles". Mon fanal posé sur une poutre n'éclairait que le milieu de la grange, laissant les coins perdus dans les ténèbres. Environné de cette obscurité que je voyais toute proche, j'attrapais fièvreusement une fourche et la plantais farouchement dans le foin sec qui craquait sous mes pieds avec des crépitements qui me semblaient lugubres. Et, projetées nettement sur le mur, mon ombre et celle de ma fourche s'y démenaient aussi, me faisant passer des frissons discrets dans le dos et évoquant dans mon esprit l'image de Lucifer et de son trident que j'avais vue souvent dans un vieux catéchisme illustré appartenant à une soeur aînée. Ou bien, il me semblait voir se préciser dans les coins noyés d'ombres le squelette classique avec son rire figé sur sa boîte crânienne et son drap très blanc flottant de sa cage thoracique jusqu'aux parallèles de ses tibias. Paralysé par des visions aussi peu rubicondes, il ne fallait rien moins pour m'arracher de ma pétrification que le claquement sec d'un clou éclatant sous le froid ou le bruit du gros chat de l'étable se coulant au ras du foin, aplati comme un tigre, et guettant un rat possible de ses prunelles luisantes comme du phosphore.

Mais ces souvenirs d'un ordre si étrange et pas très gai sont l'exception, ce que je me rappelle surtout de la grange de chez nous reconstitue des scènes d'un entrain joyeux et intense, comme celles, par exemple, dont la grange était témoin aux jours de battage au moulin et que j'ai décrites dans un article précédent. Avant de nous séparer, cher lecteur, laissez-moi m'excuser pour avoir volé quelques minutes de votre temps et vous avoir causé la fatigue d'une lecture, car de l'auteur et du lecteur de cet article vous êtes, croyez-moi, le plus mal partagé : vous n'avez lu qu'une description de plus, tandis que moi, en vous fixant ces évocations naïves de ces chères scènes de l'enfance trop tôt envolées, j'ai senti s'épanouir et embaumer dans mon âme attendrie la fleur du souvenir.....

Edouard HAINS.

Sherbrooke.

Chronique de la Société

ECHOS D'UN CONGRES

PRINCIPALES RESOLUTIONS ADOPTEES AU DERNIER CONGRES ANNUEL DE LA SOCIETE.

Le Congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui s'est tenu jeudi soir, le 8 dernier, a fourni aux congressistes représentant toutes les sections de la Société l'occasion de discuter plusieurs questions d'actualité et de prendre attitude immédiatement sur quelques-unes d'un intérêt général pour notre peuple canadien-français.

La première question débattue fut l'avance de l'heure. Une proposition, faite par M. H. Primeau, de la section d'Iberville, et s'opposant à l'adoption de ce système qui offre plus de désavantages que d'avantages surtout pour la population ouvrière, fut présentée à l'assemblée et rallia la majorité des suffrages.

Le Congrès, appelé ensuite à se prononcer sur la représentation des Canadiens français dans la direction des chemins de fer nationaux, adopta à l'unanimité la résolution suivante présentée par M. L.-C. Farley, de la section S.-Stanislas :

“ATTENDU que les chemins de fer nationaux sont propriété publique et relèvent du parlement canadien ;

ATTENDU que dans la réorganisation des chemins de fer nationaux la nouvelle Direction n'a confié aucun poste supérieur aux Canadiens français ;

ATTENDU qu'un grand nombre des nôtres sont qualifiés pour remplir ces fonctions ;

ATTENDU que les Canadiens français supportent une large part du fardeau des chemins de fer nationaux dont les déficits s'accroissent par millions de piastres à chaque année ;

ATTENDU que les Canadiens français ont droit d'être représentés dans ce département du service civil comme ailleurs et plus particulièrement dans la direction et l'administration du réseau de la province de Québec;

Qu'il soit résolu que les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal réunis en Congrès au Monument National à Montréal, le 8ième jour de mars 1923, protestent contre l'injustice ainsi faite envers les Canadiens français; attirent l'attention de notre députation à Ottawa sur l'ostracisme pratiqué envers les nôtres par la nouvelle Direction des chemins de fer nationaux, et la supplient de faire cesser cet état de chose intolérable pour nous, nuisible à l'entente qui devrait exister entre les deux principales races du pays, et contraire aux intérêts mêmes de nos chemins de fer nationaux, pour nous donner dans toute la sphère d'activité du département des chemins de fer nationaux et plus particulièrement dans la direction et l'administration du réseau de la province de Québec, la représentation à laquelle nous avons incontestablement droit.

Que copie des présentes soit transmise à chacun des membres du cabinet fédéral et à la nouvelle Direction des chemins de fer nationaux."

L'assemblée adopte aussi à l'unanimité une résolution de protestation conçue à peu près dans les mêmes termes au sujet de l'absence de représentation des Canadiens français aux positions supérieures de la Commission du Port de Montréal. Cette protestation fut présentée par M. J.-W. Déziel, de la section N.-D. de Grâce.

Trois autres questions, dont l'étude fut référée au Conseil général de la Société, furent présentées à l'attention du Congrès par MM. Joseph Hurtubise et Jules Bourbonnière, délégués de la section Centrale, No 15. Ces questions furent:

- 1.—L'affaire de Pembroke.
- 2.—L'exode des Canadiens français aux Etats-Unis.
- 3.—La création et la diffusion d'un lexique anglo-français sous forme de tableaux devant servir aux employés d'usines.

Une proposition de M. P.-H. Giguère, de la section Saint-Jean-Baptiste, à l'effet de recommander au Conseil général d'étudier l'opportunité de faire de nouvelles démarches pour

obtenir que le 24 juin devienne fête légale dans la province fut aussi adoptée par l'assemblée.

Le Congrès adopta à l'unanimité un vote de félicitations à l'adresse de Mgr l'Archevêque Georges Gauthier, à l'occasion de sa nomination au poste d'archevêque coadjuteur du diocèse. Par cette nomination, Mgr Gauthier devient l'aumônier général de la Société S.-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Congrès adopta aussi à l'unanimité un vote de condoléances proposé par M. Joseph Filiatrault à l'adresse de Mme Emile Miller et de sa famille, puisque la Société eut à déplorer durant le cours de l'année écoulée la mort de son dévoué chef de secrétariat, M. Emile Miller.

Un vote de félicitations fut proposé par M. le curé Baillegé, de Verchères, et adopté à l'unanimité à l'adresse de M. Victor Morin pour avoir fait entrer dans la célébration grandiose du 24 juin le projet du dévoilement et de la bénédiction d'une croix lumineuse sur le Mont-Royal, ce qui permettra à la Société de réaliser un vœu ancien de vingt ans exprimé par le Conseil général de la Société à cette époque.

Plusieurs autres projets et recommandations furent présentés aux congressistes. Le Conseil général de la Société s'est chargé de les porter à l'étude de ses séances et d'y donner une attention sérieuse.

Tout porte à croire que le nouveau Conseil général de la Société fera, cette année encore, oeuvre vraiment patriotique et donnera de nombreuses preuves d'un dévouement constant aux intérêts nationaux.

Jean GUERIN.

VOIX DE CHAMBLY-CANTON

Bonjour à vous tous, chers Confrères ; daignerez-vous nous écouter un peu afin de nous permettre de nous présenter à vous.

Nous sommes des Benjamins confirmés d'hier qui venons faire une visite de circonstance à la Revue Nationale.

M. Jean Guérin faisait tout récemment un chaleureux appel à tous les patriotes — mais plus précisément à ceux de la Rive-Sud. Vous admettez que les citoyens de Chambly-

Canton, en particulier, ne sont pas sourds, — hein! car ils ont été “un p'tit peu là” avec toute notre exubérante force d'action. Demandez-le plutôt à M. Léon Trépanier, le délégué confirmateur.

Les officiers de la nouvelle section sont: Président, L. J. N. Blanchet, conservateur du Fort de Chambly; Vice-président, A. E. Bessette, marchand; Secrétaire, Gérard Brunelle, ancien des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; Trésorier, Sylvio Denault, représentant le local de l'Ass. Métropolitaine, en même temps conseiller-municipal. Conseillers: G. E. Chagnon, de la “Bennett Limitée; Osc. Brault, tailleur; Ludger Côté, entrepreneur et maire; G. Normandin, boucher. De plus, il y a quarante-sept autres membres qui ne demandent que le temps et l'occasion de s'affirmer sous la direction de notre dévoué aumônier, M. le curé J. Lachapelle.

Je laisserai à d'autres le soin de juger nos oeuvres, mais qu'il me soit permis de citer la phrase de notre jeune Secrétaire, lors des remerciements offerts à M. le Délégué. “Si jamais il nous arrivait d'oublier notre cher devise de Québec “Je me souviens” nous n'aurions qu'à jeter les yeux sur le vieux Fort, image vivante du devoir accompli, pour nous remettre à l'oeuvre.”

Et cette autre du Président:

“Il y a quelque chose en nous de meilleur que les sens, de meilleur que l'esprit, de plus sûr, qui ressemble vraiment à Dieu; c'est le coeur de l'homme, siège des affections!” — *Lacordaire.*

qui fut le canevas de son adresse de présentation.

La section Emile-Miller est née d'un élan de vieux patriotisme. Son nom qui réveille la mémoire du dévouement personnifié dans la personne d'un père de notre génération, sera un flambeau vivant dont la flamme devra briller dans la vallée du Richelieu... et, comme Miller, nous devons être de bons serviteurs de la Race, et enseigner la géographie, afin que vous tous, sachiez exactement où se trouve Chambly Canton, pour nous donner le plaisir de vous connaître.

L. J. N. BLANCHET.

CELEBRATION ET RECRUTEMENT

A l'époque des préparatifs de notre grandiose célébration du 24 juin prochain, il semble superflu de souligner l'opportunité pour les sections d'organiser un fort recrutement et de grossir leur effectif.

La nouvelle de notre célébration vient à peine d'être lancée par les journaux que de partout nous arrivent des approbations et des encouragements très chaleureux. La Société Saint-Jean-Baptiste de New-York s'intéresse déjà à notre projet, les Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre et même de Chicago se mettent en rapport avec nous. Tout laisse prévoir un succès extraordinaire pour cette année. C'est donc dire que les membres de notre Société retireront chacun leur part de mérite dans cette grandiose célébration qui symbolisera cette année l'union étroite de notre patriotisme et de notre foi catholique.

Comme l'idée principale qui devra se dégager de notre fête sera la conquête de la civilisation chrétienne sur la barbarie par la représentation de deux scènes historiques: la visite de Jacques-Cartier à Hochelaga, et le dévoilement suivi de la bénédiction de la croix de Maisonneuve, il ne conviendrait pas que les membres actuels de notre Société soient les seuls à participer à ce travail d'organisation si méritoire. Il faut que tous les Canadiens-français auxquels l'idée de patriotisme n'est pas encore étrangère s'inscrivent dans nos sections disséminées dans toute la région de Montréal, qu'ils rejoignent au plus tôt leurs compatriotes groupés dans nos rangs, et qu'au besoin même—et le besoin se fait sentir en quelques endroits—on fonde plusieurs nouvelles sections. Il suffit pour cela d'un peu de bonne volonté.

Il faut faire de notre célébration un véritable triomphe pour la race canadienne-française et pour notre cause religieuse qui sera si magnanimement symbolisée par la croix, signe par lequel Montréal sera caractérisée à jamais.

L'occasion de faire un recrutement facile se présente donc aujourd'hui à toutes nos sections. Si quelqu'un déplore dans sa paroisse l'absence d'une section de notre Société, et qu'il puisse disposer de quelques instants pour en organiser une, qu'il n'hésite pas à s'adresser au chef du secrétariat qui lui facilitera la tâche. Et que nos membres actuels profitent donc des quelques mois qui nous séparent de la fête pour intéresser à notre projet et à nos oeuvres nationales le plus grand nombre possible de nos compatriotes. Ceux-ci verront bientôt qu'il est doux de se dépenser un peu au service de la cause nationale, parce qu'en travaillant avec notre Société, on travaille dans l'intérêt de toute notre famille canadienne-française et dans l'intérêt de chacun de ses membres.

LE CHEF DU SECRETARIAT.

ÉDITIONS

DE LA

Société Saint - Jean - Baptiste de Montréal

FLEURS DE LYS. — Un vol. in-8, de 160 pages, orné de 8 superbes hors-texte en demi-ton. 60 sous, franco 70 sous.

AU PAYS DE L'ERABLE. — Un vol. in-8, de 192 pages, orné de 12 hors-texte en demi-ton, 80 sous, franco 90 sous.

HISTOIRE ACADIENNE, abbé Lionel Groulx. — Une brochure in-16o, de 32 pages, avec carte et illustration, 10 sous, franco, 12 sous.

LA VAINÉ FOI, de Laure Conan. — Une brochure in-12o carré, de 48 pages, 50 sous franco, 52 sous.

RECUEIL-SOUVENIR de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Un vol. in-8o de 386 pages, orné de nombreuses gravures en demi-ton, 25 sous, franco 35 sous.

Album de CONTES HISTORIQUES. — Grand cahier in-4o, de 16 sujets en couleurs, chaque sujet contenant 12 images avec légendes, 50 sous, franco, 55 sous.

CHANTS POPULAIRES. — Feuillet contenant les paroles de 14 chansons, 15 sous la douzaine, \$1.00 le cent.

LE PETIT CANADIEN. — Revue mensuelle, répertoire d'articles sur les questions nationales et les activités de la Société Saint-Jean-Baptiste, de 1913 à 1918, l'année : 50 sous.

LA REVUE NATIONALE. — Revue mensuelle illustrée, faisant suite au *Petit Canadien*, de 1919, à 1921, l'année : \$1.00

MEDAILLE LAFONTAINE : 50 sous.

L'OISEAU BLEU. — Revue mensuelle de la jeunesse, abondamment illustrée, 16 pages ; l'année : 75 sous ; le numéro : 5 sous.

Volume relié, année 1921 et 1922: 60 sous chaque volume, 70 sous
Volume relié, années 1921 et 1922: 60 sous chaque volume, 70 sous

MONUMENT NATIONAL**296, Saint-Laurent, Montréal**

*Durant l'année scolaire, les parents soucieux
de l'éducation de leurs enfants cherchent
pour ceux-ci*

UN STIMULANT AU TRAVAIL,
UNE RECOMPENSE AU SUCCES
UNE CONSOLATION DANS L'ECHEC

Cet objet précieux est tout trouvé, s'ils connaissent

L'Oiseau Bleu

La seule véritable revue canadienne des enfants publiée par
la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Pères de Famille

SAVEZ-VOUS

Ce que lisent vos enfants ?

SAVEZ-VOUS

Qu'il peut leur tomber sous les yeux des lectures
sottes, immorales et perverses ?

SAVEZ-VOUS

Que L'Oiseau Bleu est l'ANTIDOTE contre ces
lectures douteuses ou mauvaises ?

Les enfants devraient demander à leurs profes-
seurs de classe des renseignements sur notre revue
de plus en plus intéressante.

L'OISEAU BLEU

296, rue Saint-Laurent,

MONTREAL.

Examen de la vue
Lunettes et Lorgnon

Tél. EST 989

ALPHONSE L. PHANEUF

OPTICIEN-OPTOMETRISTE

385, RUE SAINT-DENIS, (Près de la rue Ontario) MONTREAL

TEL. MAIN 8600, 1, 2, 3, 4, 5344

Gunn, Langlois & Cie, Limitée

MARCHANDS DE PROVISIONS

Oeufs, Beurre, Fromage, Volailles, Viandes fumées, Saindoux.

Bureau : 105, rue SAINT-PAUL EST, MONTREAL

“AU PAYS DE L'ERABLE”

Quatrième concours littéraire de la Société Saint-Jean
Baptiste de Montréal.

*Magnifique volume in-8, de 192 pages, orné de 12 hors-texte
en demi-ton.*

80 SOUS LE VOLUME, 90 SOUS FRANCO.

POUR RECOMPENSE SCOLAIRE

PRIX SPECIAUX : \$ 7.20 pour 12 exemplaires.
 \$50.00 pour 100 exemplaires.

S'adresser au secrétariat de la Société.

DEMANDEZ
La Caisse Nationale d'Économie
SOCIÉTÉ DE RENTES VIAGÈRES,

FONDÉE PAR

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

EN 1899

Capital accumulé au 31 décembre 1922...	\$2,923,607.13
Capital accumulé au 28 février 1923...	2,959,662.58
Montant global payé en quatre années pour 6414 parts.....	516,302.32
Montant payable en 1923 pour 6837 parts	164,894.78

La Société Nationale de Fiducie

NOUS SOMMES

Exécuteurs-testamentaires et
fiduciaires
Receveurs et procureurs
Séquestres et curateurs
Agents financiers

*NOUS NOUS CHARGEONS
D'ADMINISTRER*

Les fonds d'amortissement
Les fortunes privées
Les successions
Les propriétés

NOUS FAISONS

La perception des loyers et des répartitions d'église
Les émissions et la vente d'obligations.

Tel. PLATEAU 3680
286 RUE ST-LAURENT.

J. DESERRÉS,
Gérant.